

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°39 – octobre-novembre 2021

SOMMAIRE

Focus : énergie et climat	2
<i>Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement italien dévoile un plan de presque 3Md€ au 4ème trimestre 2021</i>	2
<i>Pré-COP climat à Milan du 30 septembre au 2 novembre 2021</i>	2
Climat	3
<i>COP 26 à Glasgow - annonces de l'Italie</i>	3
Energie	3
<i>En pleine crise énergétique, le sidérurgiste Feralpi investit 100 M€ dans le photovoltaïque</i>	3
<i>Italvolt poursuit le développement de son projet de gigafactory pour batteries avec la signature de partenariats avec Engie et ABB</i>	3
Mobilités	3
<i>Décollage réussi pour ITA</i>	3
<i>Hausse du budget en faveur de la mobilité</i>	3
Environnement	4
<i>Après la pandémie, le salon de l'économie circulaire Ecomondo redémarre en présentiel</i>	4
<i>Amélioration de la qualité de l'air dans le Nord de l'Italie</i>	4
<i>Ecosystème marin</i>	4
<i>Nouveau cadre national pour l'économie circulaire</i>	5
<i>Soutien au déploiement des éco-compacteurs de plastique</i>	5
<i>Restauration environnementale du fleuve Pô</i>	5
Industrie	5
<i>L'industrie italienne réduit sa production suite à la pénurie de semi-conducteurs et à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières</i>	5
<i>Fermeture définitive du site Whirlpool de Naples : 300 licenciements</i>	6

Focus : énergie et climat

Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement italien dévoile un plan de presque 3Md€ au 4ème trimestre 2021

Le gouvernement italien a approuvé par décret-loi, fin septembre, un paquet d'aides pour atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur les ménages et les entreprises au 4^{ème} trimestre 2021. Ce paquet arrive après une première mesure de 1,2 Md€, approuvée fin mai. Les mesures générales concernent l'élimination des « charges de système » des factures de gaz (montant de 480 M€) ; la réduction de la TVA à 5% pour le gaz naturel (elle était de 10% pour les ménages et 22% pour les entreprises). Des mesures spécifiques vont permettre : l'élimination des « charges de système » pour les ménages et les entreprises qui ont souscrit un contrat d'électricité jusqu'à 16,5 kW (800 M€) ; la réduction de ces mêmes « charges » pour les entreprises avec un contrat de plus de 16,5 kW (1,2 Md€) et l'augmentation du chèque « énergie » d'environ 180€ au bénéfice de 3 millions de ménages pour l'électricité et 2,5 millions de ménages pour le gaz, sur un total de 26 millions de ménages.

Suite à la publication du décret-loi, l'autorité de régulation de l'énergie (ARERA) a adopté sa mise à jour trimestrielle des tarifs de l'énergie, en modifiant la composition des factures. Ainsi, par rapport au 3ème trimestre, un ménage-type connaîtra une augmentation de 29,8% de sa facture d'électricité (tarif : 0,297 €/kWh) et de 14,4% de sa facture de gaz (tarif : 0,9685 €/smc). Les tarifs réglementés ont déjà connu au 3ème trimestre une augmentation de 9,9 % pour l'électricité et de 15,3 % pour le gaz. Ainsi, pour un ménage-type, en 2021, la facture d'électricité devrait s'élever à 631€ (+30 % par rapport à 2020 et +13 % par rapport à 2019), tandis que la facture de gaz devrait atteindre 1 130€ (+15 % par rapport à 2020 et au même niveau que celle de 2019). Pour les ménages bénéficiant du chèque énergie, l'augmentation des aides devrait permettre de compenser entièrement la hausse des prix. Pour les carburants, qui enregistrent une hausse moins importante (essence : +6 %, diesel +7 % depuis septembre), aucune mesure n'a pas été annoncée à ce stade.

Pré-COP climat à Milan du 30 septembre au 2 novembre 2021

Organisée par l'Italie, la préCOP26 sur le climat a rassemblé une cinquantaine de ministres et des experts de l'ONU, parmi lesquels Joe Biden, l'envoyé spécial des États-Unis, le président de la COP26 le britannique Alok Sharma et la ministre française Barbara Pompili. Ces échanges entre Etats parties à l'Accord de Paris ont constitué une préparation utile un mois avant la COP26 de Glasgow.

Au préalable, l'Italie avait organisé la COP des jeunes rassemblant deux représentants de chaque pays. Cela a été l'occasion d'un dialogue privilégié entre ministres et jeunes engagés pour le climat, ces derniers ayant présenté une déclaration sur leurs principales attentes dans la perspective de la COP26. Greta Thunberg y a participé aux côtés des deux représentants français. La ministre s'est également entretenue en aparté avec ces deux jeunes français afin de recueillir leur point de vue.

A l'issue, l'Italie a annoncé qu'elle pérennise la COP des jeunes en mobilisant 4 millions d'euros.

CLIMAT

COP 26 à Glasgow - annonces de l'Italie

Le ministre de la Transition écologique, Roberto Cingolani, a rappelé le soutien de son pays à la COP des jeunes : "Nous donnons aux jeunes la possibilité de passer de la protestation à la proposition, tout en maintenant clairement leur rôle d'incitation et d'encouragement. Mais ce qui s'est passé à Youth4Climate est très important : les militants ont vécu un dialogue constant et grâce à lui, de nombreuses idées sont nées, dont certaines très intéressantes. C'est pourquoi, en tant qu'Italie, nous voulons rendre le mécanisme de Y4C permanent avec un hub, une plateforme, sur laquelle ils peuvent continuer à dialoguer. Nous avons également prévu un fonds d'environ 4 millions pour réaliser l'événement qui aura lieu chaque année".

Le ministre a également annoncé un financement italien à la nouvelle Alliance mondiale pour l'énergie destinée à créer des emplois verts soulignant qu'"environ un milliard de personnes peuvent être atteintes par les énergies renouvelables et 150 millions d'emplois peuvent être créés". Les contributeurs au fonds sont la fondation Rockefeller, la fondation Ikea et celle de Jeff Bezos. L'Italie a été motrice dans la constitution de ce fonds multipartite.

ENERGIE

En pleine crise énergétique, le sidérurgiste Feralpi investit 100 M€ dans le photovoltaïque

Le sidérurgiste lombard Feralpi (chiffre d'affaires de 1,3 Md€, environ 1 700 employés en Europe et Afrique du Nord) a présenté, début octobre, son plan d'investissement en énergies renouvelables à l'horizon 2026, qui prévoit d'atteindre en Italie une capacité de production photovoltaïque de 100MW, équivalente à 20 % de ses besoins annuels en électricité.

Italvolt poursuit le développement de son projet de gigafactory pour batteries avec la signature de partenariats avec Engie et ABB

Italvolt, le projet d'investissement d'environ 4Md€ pour la création d'une usine de production de 45GWh de batteries à Scarmagno (Piémont) lancé par l'entrepreneur suédois Lars Carlstrom avec la collaboration technique de Comau (groupe Stellantis), avance avec la signature de deux nouveaux accords industriels avec des partenaires majeurs. Le premier accord a été signé en octobre avec le suisse-suédois ABB pour les systèmes d'automatisation du site industriel ; début novembre, un autre accord a été annoncé, avec Equans, filiale d'ingénierie énergétique et électrique d'Engie. Le calendrier du projet prévoit l'achèvement de la phase de conception du site industriel en 2024.

MOBILITES

Décollage réussi pour ITA

La nouvelle compagnie italienne, Italia Trasporto Aereo, dite ITA, a commencé à opérer des vols le 15 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la cessation officielle d'activité d'Alitalia. Après un an de discussion, la Commission avait finalement accordé son feu vert cet été au plan industriel de la future compagnie revue dans un format restreint du moins au démarrage : une cinquantaine d'avions (dont plusieurs AIRBUS), moins de destinations qu'Alitalia et personnel réduit à un tiers environ par rapport aux effectifs d'Alitalia. ITA espère une montée en puissance progressive mais importante dans les prochaines années.

Hausse du budget en faveur de la mobilité

Le projet de loi de finances pluriannuel 2022-2024 reflète le plan de relance italien : de nouveaux investissements en faveur des infrastructures et de la mobilité durables atteignant 32 milliards d'euros.

La moitié sera affectée au transport ferroviaire, environ 9 milliards à l'amélioration des infrastructures routières, environ 7 milliards à des mesures de mobilité urbaine, et environ 1 milliard à les travaux hydrauliques et aux Jeux olympiques de Milan-Cortina. En outre, une augmentation structurelle du fonds pour les transports publics locaux (1,3Md€ sur les cinq prochaines années), inactif depuis de nombreuses années, permettra d'augmenter et d'améliorer les services. Parmi les nouveautés du projet de loi budgétaire, figure la création du Fonds pour la mise en œuvre de la stratégie européenne "Fit for 55", le paquet réglementaire de la Commission européenne contre la crise climatique, doté d'un budget de 2 milliards d'euros.

ENVIRONNEMENT

Après la pandémie, le salon de l'économie circulaire Ecomondo redémarre en présentiel

Après une édition virtuelle en 2020, le salon international de l'économie circulaire *Ecomondo* a pu être réorganisé en présentiel, du 26 au 29 octobre, à Rimini. Avec environ 1 100 entreprises représentées, ce salon est la référence pour les secteurs industriels de l'économie circulaire en Europe du Sud et dans la Méditerranée. Dans le cadre de cet événement, a eu lieu concomitamment la 10^{ème} édition des États généraux de l'économie verte en Italie, organisée par la *Fondazione per lo sviluppo sostenibile*, constituée d'une série de conférences, séminaires et débats entre entreprises, citoyens, institutions et ONG auxquels ont participé plusieurs ministres et vice-ministres, députés européens et nationaux, ainsi que des personnalités internationales telles que Jeffrey Sachs. Lors de cet événement, la fondation organisatrice a présenté son rapport annuel sur l'économie verte, dans lequel sont mis en évidence les très bons résultats de l'Italie en matière d'économie circulaire. La péninsule est le premier grand pays de l'UE en termes d'efficacité de la consommation de ressource et le deuxième en termes de performance de recyclage des déchets urbains et de proportion de matières recyclées dans la consommation totale. Le rapport souligne néanmoins que des efforts supplémentaires doivent être effectués en matière de croissance des énergies renouvelables, de diffusion des voitures électriques et de gestion des réseaux hydrauliques.

Amélioration de la qualité de l'air dans le Nord de l'Italie

Un programme européen portant sur la surveillance de la qualité de l'air en Italie et en Slovénie a mis en évidence que la situation s'améliore depuis vingt ans. Les pluies acides qui affectaient Turin, Venise, Vérone ont cessé dans les années 90 et les concentrations de polluants sont en baisse constante (oxydes d'azote, ammoniacque et particules fines). Cependant, l'air de la vallée du Pô est toujours parmi les pires d'Europe, ce qui a fondé une décision de la Commission européenne contre l'Italie l'an passé. Les principales sources de smog demeurent le transport de marchandises, l'agriculture et l'élevage, ainsi que les poêles chauffant les logements. La part importante de la pollution d'origine domestique a été confirmée lors du confinement de 2020, au cours duquel les oxydes d'azote dus au trafic ont drastiquement diminué tandis que les particules fines générées par le chauffage ont connu une baisse à peine perceptible.

Ecosystème marin

Le projet de restauration de l'écosystème marin, mis en œuvre par le ministère de la Transition écologique, en collaboration avec Ispra, prévoit de mobiliser 400M€ pour la période 2021-2026. Les objectifs à atteindre sont multiples : renforcement des systèmes d'observation des fonds marins et des habitats marins, 90 % des habitats marins cartographiés et surveillés et 20 % des habitats marins restaurés et protégés.

Le projet "Ports verts", également mis en œuvre par le ministère mobilise 270 millions d'euros d'investissements sur la période 2021-2025. Neuf autorités portuaires du centre et du nord de l'Italie sont impliquées, suite à l'expérience positive des autorités portuaires du sud de l'Italie. Les objectifs sont concordants avec ceux du Green deal européen : réduire de 20% les émissions annuelles de CO2 dans les zones portuaires d'ici 2026 afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030.

Nouveau cadre national pour l'économie circulaire

Le plan de relance italien prévoit d'allouer 1,5Md€ à l'économie circulaire afin d'aider les villes et les entreprises et de simplifier les procédures qui ont constitué un frein à la mise en œuvre de cette politique publique jusque lors. Par exemple, un soutien technique est désormais proposé aux collectivités locales par les grandes fédérations et associations spécialisées dans la collecte et le recyclage.

De plus, l'Italie remet à jour sa stratégie nationale pour l'économie circulaire datant de 2017, en engageant une consultation publique. Un programme national sur les déchets visera à combler le fossé territorial entre le Nord et le Sud dans la planification de la gestion des déchets.

Soutien au déploiement des éco-compacteurs de plastique

Le ministère de la Transition écologique a ouvert un appel à manifestation d'intérêt au bénéfice des municipalités afin de réduire la production de déchets plastiques grâce à l'utilisation d'éco-compacteurs, de promouvoir la collecte sélective et d'améliorer le recyclage dans une perspective d'économie circulaire. Suite au décret dit " Plastics Eater " signé en septembre 2021, 27 M€ sont mis à disposition par le ministère, dont 16M€ en 202, 1, 5 M€ en 2022, 4M€ en 2023 et enfin 2M€ en 2024.

Restauration environnementale du fleuve Pô

Le ministère de la Transition écologique et les régions traversées par le fleuve Pô, Piémont, Lombardie, Émilie-Romagne et Vénétie, ont signé un accord le 2 novembre 2021 afin de restaurer la zone du fleuve Pô, fragilisée par la consommation de terres et la réduction des services écosystémiques. Le projet, d'une valeur totale d'environ 360 millions d'euros, aidera 37 sites Natura 2000 et la réserve MAB de Po Grande.

INDUSTRIE

L'industrie italienne réduit sa production suite à la pénurie de semi-conducteurs et à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières

La croissance de la production industrielle, qui à la fin du 1^{er} semestre a permis à l'Italie de s'approcher aux niveaux pré-Covid, se heurte à des nouveaux chocs exogènes. La croissance est ralentie en particulier par la hausse des prix du gaz naturel, dont l'Italie dépend pour environ la moitié de sa production électrique, et celle des prix des matières premières. Plusieurs secteurs connaissent des difficultés d'approvisionnement et de nombreux groupes ont suspendu ou réduit leur activité depuis le printemps. La pénurie de semi-conducteurs a engendré la suspension de la production pendant 8 jours en octobre dans plusieurs sites européens du constructeur de véhicules industriels CNH, dont 5 sites italiens (Jesi, Modena, Suzzara, Brescia et Foggia), et cet été, dans le site Stellantis-Sevel de Atessa. L'industrie des transports est particulièrement touchée par cette crise : elle a enregistré en août 2021 un recul de 23,7% par rapport au même mois de 2020, ce qui limite la croissance dans ce secteur à +27,6% sur les 8 premiers mois de 2021 par rapport à 2020. Cette croissance ne permet pas de rattraper encore la baisse de la production observée entre janvier et août 2020, qui avait atteint -27,3% par rapport à 2019.

La crise du gaz touche particulièrement les industries énergivores et en particulier la métallurgie : fin octobre, le groupe Glencore a demandé au gouvernement l'autorisation de mise au chômage technique des 600 ouvriers de son usine de production de zinc et de plomb de Portovesme (Sardaigne), seul site italien de ce type. Dans la chimie, le seul producteur italien d'urée, l'usine de fertilisants Yara de Ravenna, a suspendu début octobre son activité, en coupant de 60 % les approvisionnements italiens en urée. La réduction de la production industrielle dans certains secteurs a eu un effet domino sur d'autres filières, plus ou moins touchées par la crise énergétique. L'urée, par exemple, est une substance nécessaire pour la production des panneaux en bois par l'industrie du meuble et, avec le gaz naturel, pour la production de l'additif AdBlue, indispensable au fonctionnement des moteurs diesel Euro6 des poids lourds. Toujours dans le domaine du bois et de la chimie, l'industrie des bateaux de plaisance, fleuron de l'économie italienne qui a bien résisté à la crise, connaît elle aussi une pénurie de matières premières, notamment de bois et de résines, ainsi que de semiconducteurs.

Fermeture définitive du site Whirlpool de Naples : 300 licenciements.

Malgré les efforts des syndicats et du gouvernement, le groupe américain Whirlpool a confirmé sa décision de fermer, pour des raisons économiques, son site napolitain et de licencier ses 300 ouvriers. L'entreprise a proposé aux employés une prime de départ de 85 000€ bruts ou le réemploi sur son site de Cassinetta, en Lombardie (à 800km de Naples). Les employés devront prendre une décision d'ici le 30 novembre. Les syndicats ont porté plainte contre la multinationale, en demandant l'annulation des licenciements au tribunal de Naples, qui ne s'est pas encore prononcé.

Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité :

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.

Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Federico Tassan-Viol et Claire Bergé

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE et Service économique régional